

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTION DES RISQUES LITTORAUX

ETUDE REGIONALE POUR LE SUIVI DU TRAIT DE COTE ET L'ELABORATION D'UN SCHEMA DIRECTEUR DU LITTORAL DE L'AFRIQUE DE L'OUEST



L'étude régionale pour le suivi du trait de côte et l'élaboration d'un schéma directeur du littoral de l'Afrique de l'Ouest a été initiée par l'Union Economique et Monétaire Ouest

Africaine (UEMOA) dans le cadre du Programme Régional de Lutte contre l'Erosion Côtière (PRLEC-UEMOA), objet du Règlement 02/2007/CM/UEMOA, adopté le 6 avril 2007. Cette décision traduisait les recommandations de la Conférence des Ministres chargés de l'Environnement du 11 avril 1997, à Cotonou. Le Programme régional de lutte contre l'érosion côtière fut approuvé le 25 janvier 2007, lors de la réunion des Ministres chargés de l'Environnement, tenue le 25 janvier 2007 à Cotonou (Bénin). L'étude a été conduite par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) sous la responsabilité son Programme Marin et Côtier (MACO) pour l'Afrique centrale et occidentale, dont la coordination est basée à Nouakchott. Ce programme est une composante thématique du PACO (Programme pour l'Afrique centrale et occidentale) de l'UICN, dont la direction régionale est établie à Ouagadougou.

UNE VIVE PREOCCUPATION PARTAGEE PAR LES ETATS COTIERS D'AFRIQUE DE L'OUEST

L'érosion côtière, et plus largement l'évolution naturelle des littoraux, ont des conséquences réelles, qui sont observées en Afrique de l'Ouest depuis plusieurs décennies (cf WACAF III). Ces impacts, déjà relevés lors de plusieurs conférences ministérielles panafricaines, sont aujourd'hui croissants, et d'autant plus sensibles que la concentration des populations et des infrastructures dans la frange côtière s'intensifie rapidement.

Le recul du trait de côte généralement observé en Afrique de l'Ouest découle de facteurs divers, notamment liés au changement climatique, mais aussi d'origine humaine. L'artificialisation des façades littorales, la dégradation des formations naturelles (infrastructures vertes), l'extraction de matériaux ou encore la multiplication des barrages privent ces littoraux fragiles d'apports sédimentaires importants. S'y s'ajoute l'absence de coordination des aménagements antiérosifs, tant au niveau local que national et inter Etats. Ces différents éléments concourent à aggraver les situations de risque observées et les menaces pesant sur les biens et la sécurité des populations.



L'érosion constatée au Sud de la jetée du Port de Nouakchott détermine un risque important d'intrusion marine menaçant des quartiers urbains situés au-dessous du niveau marin.

ZONES COTIERES OUEST AFRICAINES : FACE AU FUTUR

La nécessité d'anticiper les enjeux futurs a justifié la mise en place d'un chantier de prospective portant en particulier sur le développement attendu des concentrations urbaines et d'activité économique. Les données du programme AFRICAPOLIS et la méthode déjà utilisée pour l'étude WALTPS aboutissent à des projections préoccupantes. La population concentrée dans les zones urbaines littorales, aujourd'hui évaluée pour les 11 pays à environ 18 millions d'habitants pourrait doubler d'ici 2030 et doubler à nouveau d'ici 2050. Même dans un scénario modéré de maîtrise des disparités, polarisant le développement des systèmes côtiers vers l'intérieur des territoires littoraux, les populations urbaines en zone côtière dépasseraient 70 millions d'habitants en 2050, avec une distribution restant géographiquement très hétérogène. La prévention des risques côtiers prend dans un tel contexte une importance tout à fait cruciale.

RESULTATS ET PERSPECTIVES

L'analyse a été basée sur une cartographie d'analyse géodynamique et sensibilité du littoral croisée avec une cartographie des enjeux humains portant sur les 11 Etats de la Mauritanie au Bénin, permettant d'appréhender ces

deux composantes du risque. Chaque pays a par ailleurs produit un diagnostic national. La situation des sites les plus critiques a été explorée et caractérisée au travers d'études de cas spécifiques, conduites par des équipes de recherche nationales. L'étude débouche sur des recommandations précises pour la mise en place d'un mécanisme régional de gouvernance et de prévention des risques côtiers. Les perspectives sont inscrites au sein d'un programme en 3 volets, conforme aux priorités du Cadre d'Action de Hyogo :

PROTEGER ET PLANIFIER POUR LE FUTUR : le volet de protection des côtes porte des prescriptions générales applicables à l'aménagement des territoires côtiers et le respect des infrastructures et écosystèmes naturels (mangroves, marais côtiers, herbiers sous-marins, réserves sédimentaires bordières). Ce volet inclut également des aménagements de défense des côtes, lorsqu'ils sont justifiés par les enjeux et soumis à des études d'impact adaptées.

SUIVRE ET OBSERVER POUR ANTICIPER : le volet de suivi du trait de côte prévoit notamment la mise en place d'un observatoire régional du littoral sous l'égide du Centre de Suivi Ecologique de Dakar. La fonction de cet observatoire sera de coordonner le suivi, l'observation et l'analyse de l'évolution des littoraux sur les 176 secteurs déterminés, selon les ordres de priorités identifiés par l'étude (qui devront être régulièrement actualisés). Cette fonction de veille doit être complétée par un suivi de l'efficacité des aménagements antiérosifs existants et de l'évolution climatique régionale. La contribution d'institutions de référence comme l'ACMAD pour le climat et le Nouveau CSAO (Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest) pour l'actualisation de la prospective démographique sont à envisager.

SE PREPARER ET RENFORCER LES CAPACITES DE REPONSE : le volet de renforcement des capacités, vise à fédérer les ressources scientifiques et techniques nationales, et à restituer régulièrement aux niveaux politiques de décision et aux acteurs côtiers l'évolution de la situation des littoraux. La mise en réseau de ce dispositif avec les ressources scientifique du réseau mondial de l'UICN s'inscrit dans cette perspective.

PUBLICATION DES RESULTATS

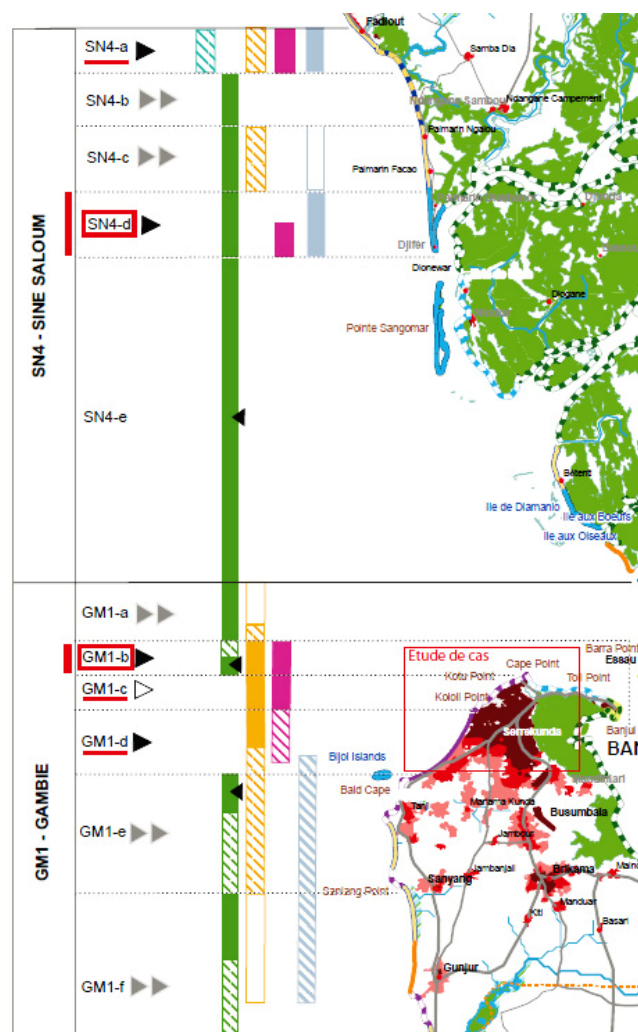
L'étude est aujourd'hui en phase de finalisation, les résultats provisoires ont été validés par le Comité Scientifique Régional réuni au Sénégal les 29-30 septembre dernier. Ces résultats seront accessibles avant décembre 2010 sur les sites web de l'UEMOA et de l'UICN/PACO :

<http://www.uemoa.int/>

<http://www.iucn.org/fr/propos/union/secretariat/bureaux/paco>

Dans une phase transitoire, ils seront également accessibles en ligne à partir du site :

<http://www.climateandcoast.com>



176 secteurs structurant le schéma directeur littoral. Pour chacun de ces secteurs les priorités sont identifiées :

- ⇒ En matière d'intervention
- ⇒ En matière thématique (risques sur l'équipement et les établissements humains, planification de l'aménagement littoral, agricultures littorales, biodiversité, tourisme)
- ⇒ En matière de suivi et de vigilance.

Extrait de la cartographie du schéma directeur, (taches urbaines côtières cartographiées à partir d'images à haute résolution avec indication de la densité des tissus urbains).

Pour toute question complémentaire relative à cette étude, à la répliquabilité de la méthodologie dans d'autres régions, ou pour être tenu informé de la publication des résultats inscrivez-vous à la liste de distribution en envoyant un message à l'adresse suivante : sdlao.uemoa@gmail.com

